

Construisons ensemble *Préservons et Partageons la Terre*

Projet pour le **PAT**

Pays de Montbéliard **A**liment **'T**erre.

Relocaliser, pour viser l'autonomie alimentaire

*Contribution du collectif du champ à l'assiette
par Edouard Descourvieres*

Pour le Codev PMA, 19 octobre 2020

Corrigé et complété le 18 nov grâce à Terre de Liens



**Un diagnostic ,
des pistes pour un PAT de PMA...**

***Quelle vision pour PMA à
l'horizon 2030 ?***

Pour une transition écologique et solidaire dans le monde et dans le Nord Franche Comté

- **1/3 des émissions de gaz à effet de serre proviennent du système agricole actuel.**
- **70 à 90 % de la déforestation sont dues aux plantations industrielles.**
- **60 % des personnes qui souffrent de la faim sont des petits paysans.**

Relocaliser : Pourquoi ?

- une nécessité climatique, pour la Terre
- pour un terroir plus résilient (adaptation..)
- pour moins de CO 2
- pour des emplois utiles et pérennes
- **pour retrouver du Lien**, avec la nature, le vivant, avec nos paysans, entre habitants, avec les autres continents, pour un commerce équitable

Avec quels outils, quelles données ?

- a) Le diagnostic du PAT de PMA de nov 2019

- b) le logiciel Parcel

<https://parcel-app.org/repartition-des-produits-relocalises>

➔ SELON PARCEL³, SI NOUS RELOCALISONS L'ENSEMBLE DE NOTRE ALIMENTATION EN RÉDUISANT DE MOITIÉ NOTRE CONSOMMATION DE VIANDE, CELA INDIUIT :



+ 420 000
nouveaux emplois
agricoles



+ 36 %
de biodiversité
cultivée



- 43 %
d'émission de gaz
à effet de serre



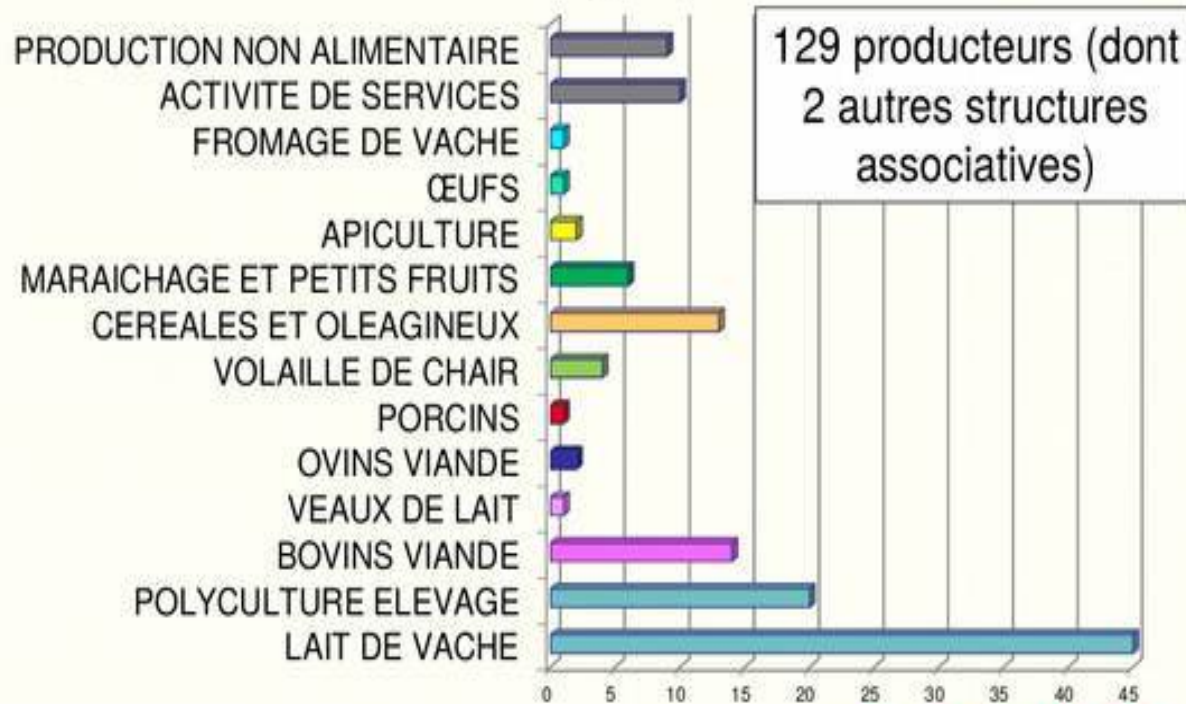
- 56 %
de déforestation
importée

a) Le diagnostic du PAT de PMA de nov 2019

PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
**NOTRE MODÈLE
A DE L'AVENIR**

Une diversité de production même si
dominance de polyculture/élevage

Production principale



a) Le diagnostic du PAT de PMA de nov 2019

PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
**NOTRE MODÈLE
A DE L'AVENIR**

Une diversité de production même si
dominance de polyculture/élevage

SAU PMA: 11 457 ha en 2016

64 % en Prairies permanentes et temporaires

35 % en céréales et oléoprotéagineux

15 ha de légumes + 3 ha de vergers et arboricultures

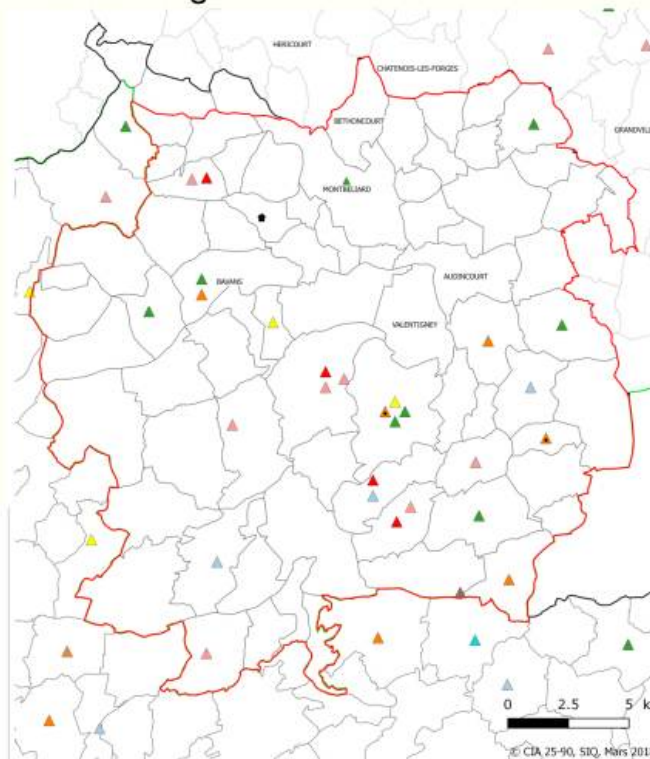
47 Structures agricoles **diversifiées** :
+ de **30 % des EA** – moyenne Doubs 12 %

**Dont 28 en production alimentaires
comme activité principale**

Légende

Production principale

- ▲ Fromages et produits laitiers
- ▲ Légumes, fruits et PPAM
- ▲ Champignons
- ▲ Volailles de chairs, foie gras et lapins
- ▲ Oeufs
- ▲ Viande ovine
- ▲ Viande bovine
- ▲ Viande bovine (veau)
- ▲ Viande porcine
- ▲ Miel
- ▲ Escargots
- ▲ Pisciculture et grenouilles
- ▲ Anritourisme



Champ d'étude et variables

l'EPCI PMA (mais il faudrait prendre un rayon d'environ 100 km) .

Variables : le % de relocalisation : ici 100 %

l' alimentation

- 1) avec le régime alimentaire actuel (source Agres, Ademe,..)

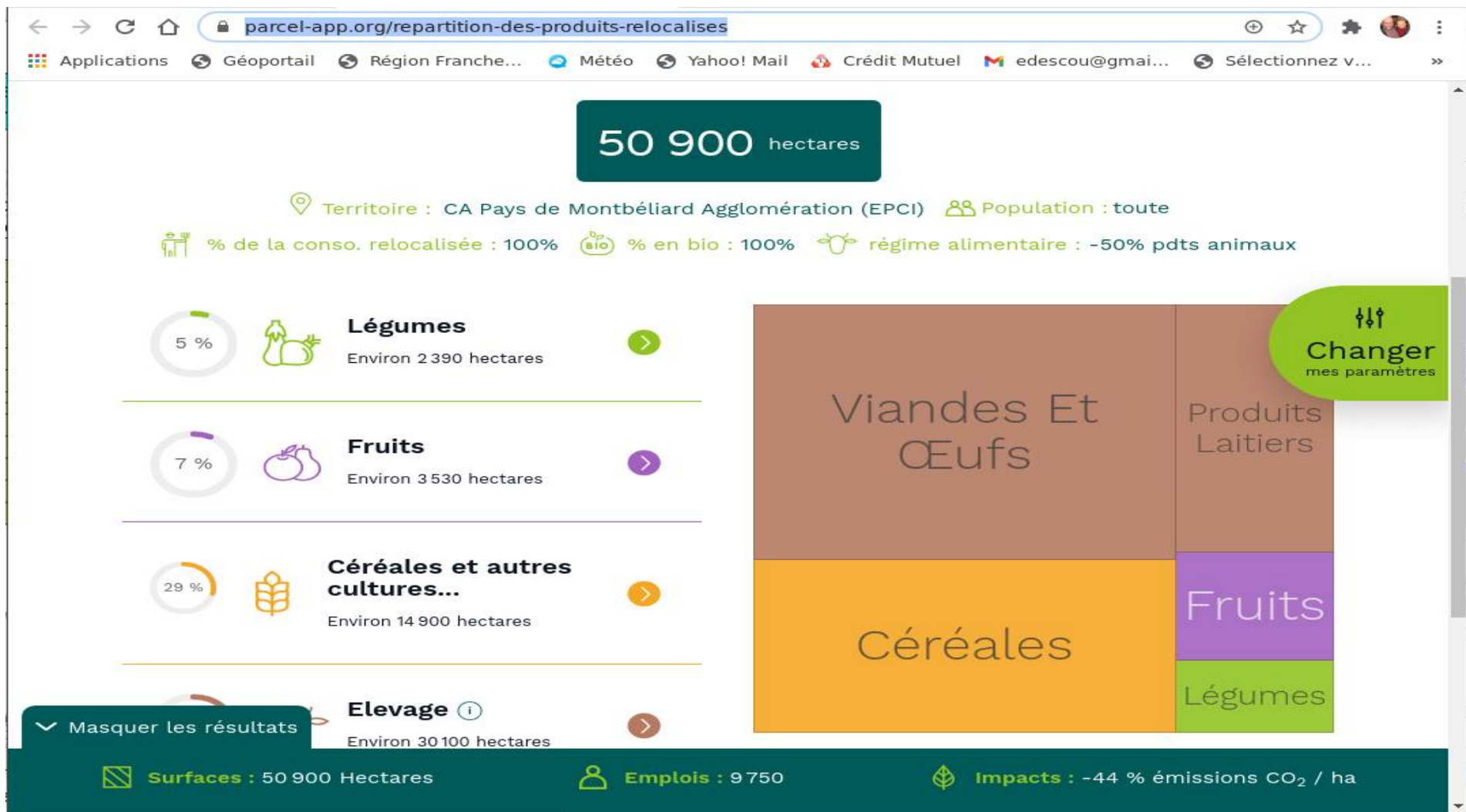
- 2) avec un régime avec 50 % de viande en moins
et 100 % bio en légumes et fruits

Dans ce régime (plus méditerranéen) : les protéines viandes sont compensées par des céréales
et par des légumes

Nota ; il faudrait poursuivre avec une variable sur la relocalisation à 30 ou 50 %

b) le logiciel Parcel de Terre de liens,

<https://parcel-app.org/repartition-des-produits-relocalises>



Parcel sur CA Pays de Montbéliard

50 900 hectares

sont nécessaires
pour l'alimentation relocalisée.

Territoire : CA Pays de Montbéliard Agglomération (EPCI) Population : toute

% de la conso. relocalisée : 100% % en bio : 100%

régime alimentaire : -50% pdts animaux

soit

Places de parking

40 millions

Terrains de foot

72 777

Paris

4 fois

Quelle part de produits bio ?

Tout bio ?

Légumes en bio 100%

Fruits en bio 100%

Céréales et autres en bio 100%

Elevage en bio 100%

Quelle part de produits animaux ?

- Régime actuel
- Réduction moyenne des produits animaux (-25% environ)
- Réduction forte des produits animaux (-50% environ)

Masquer les résultats

Actuellement,

Surfaces : 50 900 Hectares

Emplois : 9 750



In

Relocalisons / Surfaces

	Global	
	surface totale Hectares	besoins couverts /SAU
habitants PMA	140 000	
<u>surperficie totale</u>	41 120	
<u>SAU actuelle</u>	11 457	
source PAT		
Relocalisé 100 %		
assiette actuelle	111 500	10%
Avec - 50% de viande	50 900	23%

sur PMA les surfaces agricoles

peuvent assurer,

avec assiette actuelle

10 % des besoins

avec 1 régime alimentaire moins carné

23 % des besoins

- On voit aussi qu'avec le régime moins de viande, les besoins en surface sont **divisés par 2**

Relocalisons /Emplois agricoles

	emplois	
	Global	légumes
habitants PMA		
<u>surperficie totale</u>	exploitants	
<u>SAU actuelle</u>	129	6
source PAT		
Relocalisé 100 %	emplois	
assiette actuelle	12 200	1 340
Avec - 50% de viande	9 750	4 120

- 9 750 emplois agricoles
- Dont 4 120 maraîchers
- par ex si chacune des 12 exploitations céréalières transformait 9 ha chacune sur les 309 ha = 117 maraîchers installés.
- Si chacune des 72 communes réservait, ou préemptait un 1 ha (ou plusieurs), ce serait au minimum 72 maraîchers.

Relocalisons /céréales, élevage

			viande, oeuf	
		besoins	lait	besoins
	céréales	couverts	élevage	couverts
		/SAU		/SAU
SAU actuelle	4 009		7 332	
source PAT				
Relocalisé 100 %				
assiette actuelle	8 950	45%	100 200	7%
Avec - 50% de viande	14 900	27%	30 100	24%

Si toutes les **céréales** cultivées servaient uniquement à **l'alimentation humaine**

- avec le régime actuel
- besoin de 8 950 Ha pour 4009 actuels
- avec le régime moins de viande, la SAU couvre 27 % des besoins
NB ; on ne connaît pas actuellement la proportion alimentation pour le bétail avec le régime moins de viande
- **L'élevage** , (viande, œuf, lait) nécessite **3 fois moins** de surface avec une assiette moins carnée

Relocalisons /fruits, légumes

	légumes	hectares	fruits
emplois			
SAU actuelle	6	15	
source PAT	↳ exploitations		
Relocalisé 100 %			
assiette actuelle	1 340	740	1 600
Avec - 50% de viande	4 120	2 390	3 530

- **les légumes**, aujourd'hui une production locale plus que marginale
15 hectares : **0,13 %** de la SAU
- avec moins 50 % de viande ; il faudrait 4 120 hectares
 - et 4 120 maraîchers
 -

- **pour les fruits**
- ils représentent 5 % de l'assiette moyenne actuelle
- 43 % sont importés
- nb : ces chiffres ne prennent pas en compte les jardins, ni les 30 000 arbres des particuliers

Effets environnementaux 100 % relocalisé

avec un **régime moins 50 % de viande** par personne
moins 48 % de GES

déforestation importée : - 56 %

pollution de l'eau - 61 %

consommation eau - 30 %

biodiversité améliorée : + 36 % à l'hectare

sur le potentiel agricole

(conversion, arrêt des artificialisations, tailles des exploitations)

Relocaliser, pour viser l'autonomie alimentaire : produire pour nourrir ici

En amont

- **faire un diagnostic plus précis** (par l'intermédiaire de l'ADU) et **collaboratif** : associant tous les acteurs
 - avec le potentiel actuel
 - avec des scénarios tendanciels : évolution de la demande en qualité, plus de bio, moins de viande
 - avec des scénarios de transition, avec des objectifs chiffrés : **ex** en 2030 : 20 % de relocalisation 80 % de bio en légumes , 20 % en céréales

Par la suite :

garder une démarche d'évaluation et d'ajustement

- **Une priorité** : les installations de producteurs **bio, économes,**
par l'accès à la terre.

- **en mettant des terrains des collectivités à disposition**
- en favorisant **la transmission** des fermes (repérage, sensibilisation et accompagnement des cédants, diagnostics d'exploitation, etc.)
- Aider la **création d'espaces-test**
- limiter la consommation de terres, (artificialisation zéro)
- mettre en place des outils de **protection sur le long terme** (zones agricoles protégées, périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains,...).

- Favoriser les installations de producteurs **bio, économes,**

des moyens :

- **un carrefour Aliment'terre** : Le projet de ce **centre de ressources, d'appui** à de nouvelles activités agrorurales est **à co-onstruire** avec tous les acteurs. Le besoin d'avoir cet outil opérationnel pour les porteurs de projets citoyens, soutenus par la collectivité et les consom-acteurs.
- **un répertoire du foncier**
- **créer un guichet unique** pour les démarches des porteurs de projets
- **soutenir des projets innovants** ex : micro fermes **multi productions** (maraîchères, petit élevage, boulangère,...), coopératives ... **et de services**, animations pédagogiques, ...

Transitions agro-écologiques

aider les agriculteurs

- **accompagnement** dans leurs changements de pratiques (diminution des intrants chimiques, des pesticides, des rejets de produits azotés.
- **Aider** les conversions (moins de céréales pour le bétail et plus pour l'alimentation), les transmissions
- **Étendre le «zéro phyto»** sur tout le territoire en commençant par les terres agricoles appartenant aux collectivités.

Transitions agro-écologiques

Pays de Monbéliard Aliment' Terre

- **vers les 100% de bio et local** en restauration collective
- **Contractualiser l'approvisionnement**, notamment avec les producteurs de fruits et légumes qui s'installent
- **Réduire** la précarité alimentaire : produire pour nourrir ici
- **Protéger les ressources en eau, versants, zones humides, ...**
- **soumettre au PAT, ces priorités** avec les actions qui en découlent **et améliorer sa gouvernance** par une représentation citoyenne.

Construisons ensemble *Préservons et Partageons la Terre*

Projet pour 2030 *Relocaliser pour viser l'autonomie alimentaire*

Contribution du collectif du Champ à l'assiette

*Présenté au Codev 19 octobre 2020
par Edouard Descourvieres*

*complété le 19 nov
chiffres corrigés de Parcel de Terre de Liens*

